

Le four à pain

Le four à pain communal de Combefolle est mis gracieusement à disposition des Saingerins ainsi qu'aux associations aussi bien communales que cantonales. Au moment de la réservation en mairie, il vous sera demandé une caution de 800€ et vous pourrez récupérer la porte du four ainsi que des pelles.

Les pizzas, les farchas et le pain qui sortent de ce four sont au bon goût d'autrefois.

